

Externaliser entièrement et à bas coût les obligations de transparence : une solution collective

Service tout-inclus rendant chaque année les décomptes dus aux auteurs, aux coproducteurs, aux éditeurs, pour chacune des œuvres de votre société.

Horizon Documentaire

14 janvier 2026

« Pour nous, sociétés de production documentaire qui sommes si fragiles économiquement, c'est absurde de devoir dépenser de l'argent pour rendre, le plus souvent, des décomptes à 0€. »

« C'est extrêmement complexe et je n'ai pas le temps pour m'en occuper. »

« La transparence, c'est quand on me demande, au cas par cas. Je n'ai malheureusement ni les équipes ni le temps pour le gérer. A ce jour, même si je voulais franchir le pas, il n'y a pas sur le marché de solution pour externaliser ce service. »

« Quand on a formé quelqu'un en interne, il suffit qu'il quitte la société pour qu'on perde tout le savoir-faire. »

« Contrairement à la fiction qui s'est consolidée autour de groupes, dans le doc, on est tous des TPE indépendantes et on n'a pas d'outil de mutualisation pour développer des solutions adaptées et pérennes. »

Un problème que l'on ne peut plus ignorer

Pression accrue des auteurs

Article [L 132-28 du CPI](#)

Article [L 251-9 du Code du Cinéma et de l'Image Animée](#)

[Accord transparence du 6 juillet 2017 et ses avenants](#)

Pression accrue des éditeurs

[Accords du 19 février 2016 et du 6 juillet 2017](#)

Accords diffuseurs actuels (France Télévisions, TF1, M6) accordent un droit à recettes

OBLIGATIONS DE TRANSPARENCE

Pression accrue des syndicats

Négociations EMR

Base salaire dérogatoire de type annexe 3 du cinéma ?

Pression accrue du CNC

Audits

Vers des sanctions fondées sur l'absence de transmissions de décomptes ?

Une charge importante et exigeante

Rendre des décomptes sur une œuvre, c'est...



Ce qui suppose de disposer...

COMPETENCE
TEMPS

EN AMONT

Saisir les conditions contractuelles de chaque ayant-droit intéressé aux recettes (auteur, copro, éditeur...)

Saisir les principaux postes de coût et déterminer l'apport producteur restant à amortir après crédit d'impôt

Envoyer le compte de production sur base certifiée CAC (AD du CNC)

CHAQUE ANNEE

Récupérer chaque année les décomptes du distributeur et les décomptes du producteur (ventes résiduelles – ex. DVD)

Saisir ces décomptes et répercuter frais et commissions dans le respect de chaque accord (auteur/éditeur)

Etablir les décomptes pour chaque ayant-droit et leur envoyer

- 1 De personnes formées i) aux accords transparence, ii) à la lecture et analyse de tous les contrats et mandats, et iii) à excel ou à un logiciel de saisie.
- 2 De temps pour aider la personne dédiée, surtout entre avril et juillet.
- 3 De temps pour échanger avec les ayants-droit après réception des décomptes (contestations, demandes d'explication, incompréhensions, etc.)

Un coût interne lourd et imprévisible

NOUVELLES ŒUVRES

CATALOGUE (y compris nouvelles œuvres)

FORMATIONS

LOGICIEL

optionnel

Coût résiduel de la formation couverte



≥ 1 800-2 000 € / an

+

Temps pris pour expliquer, compléter, préciser...

+

Temps pris chaque année à se souvenir des réglages et du fonctionnement du logiciel



SAISIES INITIALES

½ jour à 1 jour
par œuvre

(hors copro inter qui sont plus complexes)



SAISIES CPTES EXPLOITATION

ENVOI ET « SAV » (expliquer, justifier...)

½ h par titre à 0€
½ j par titre > 0€

+

Temps pris chaque année à relancer les distributeurs et à fournir les explications aux auteurs et aux éditeurs

Temps imprévisible et important, coût humain de saisie et coût logiciel, source de stress et d'erreur, périodicité forte

Pour une société produisant 5 nouvelles œuvres franco-françaises par an et disposant de 40 œuvres en catalogue depuis les accords transparence, **le coût moyen de la transparence peut être estimé au minimum entre 3 500 € et 6 000 € par an, hors coût du temps pris par les dirigeants pour superviser le process, et hors besoins divers en formation en amont.**

RAPPEL au 1^{er} janvier 2025
salaire minimum (jour 8h)

Assistant(e) de production = 176,99 € brut / jour + 20 à 40% de charges patronales, soit ≥ **230 € /jr**
Chargé(e) de production = 238,48 € brut / jour + 20 à 40% de charges patronales, soit ≥ **310 € /jr**

Tarifs proposés pour une solution complète

NOUVELLES PRODUCTIONS DE L'ANNEE

Œuvres locales/régionales	250 €
Financement franco-français	450 €
Coproduction internationale	950 €

Par œuvre (titre ou saison, unitaire ou série)

possibilité d'inscrire cette dépense dans le coût des œuvres ?

INCLUS

- Saisie des conditions économiques de chaque contrat de chaque ayant-droit
- Modélisation des reversements dus à chacun
- Saisie des principaux postes de coût et de financement issus de l'AD CNC (CAC)
- Saisie des recettes d'exploitation
- Etablissement des rendus de compte selon les termes de chaque contrat
- Envoi aux ayants droit des comptes de production et d'exploitation

*pendant 4 ans**

**+ 15% pour couvrir 5 ans de plus de décomptes d'exploitation, puis + 10% tous les 5 ans
sauf si exploitation nulle pendant 5 années consécutives*

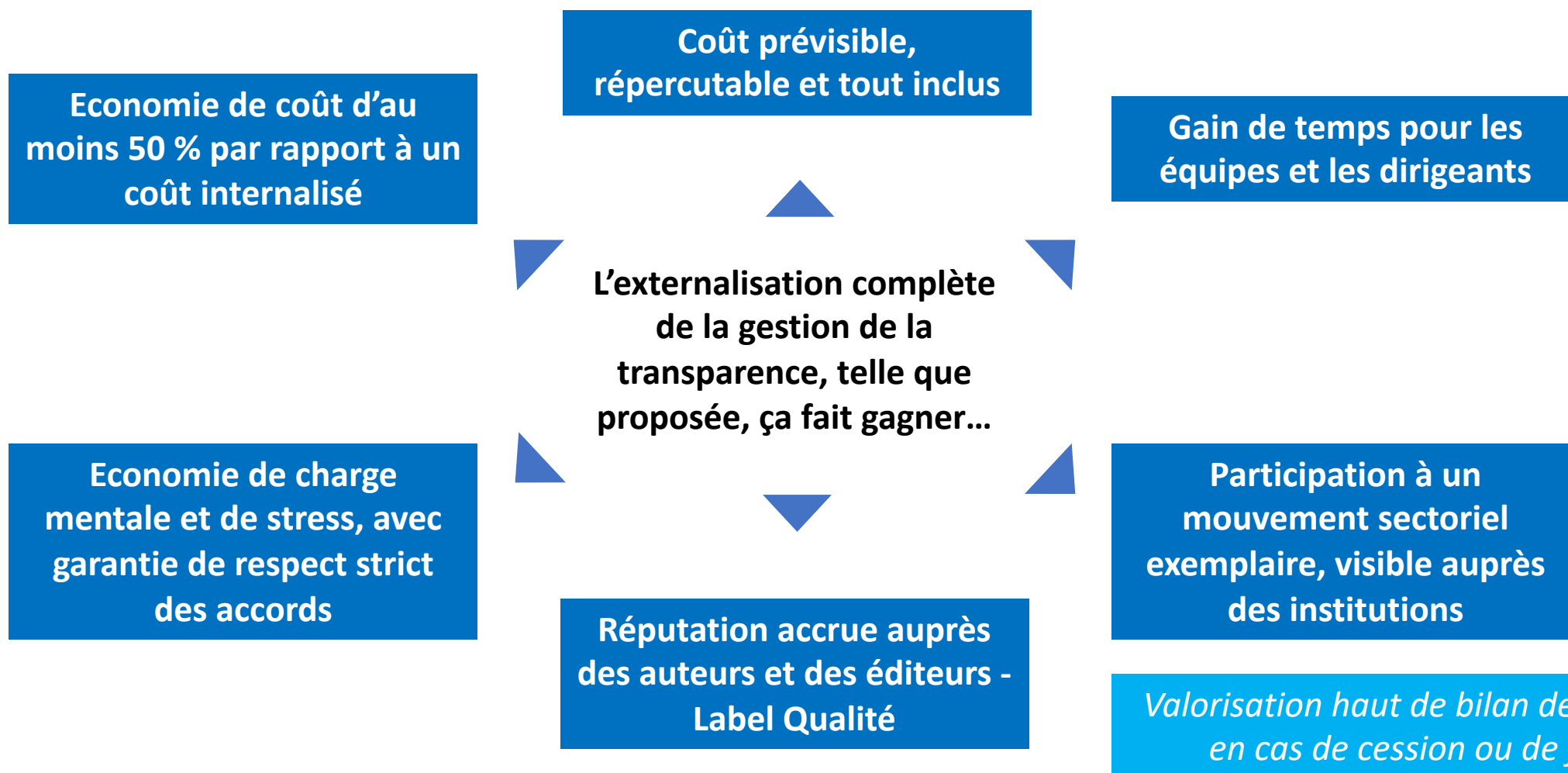
Un exemple dynamique de coût annuel

Mandat de 4 ans avec engagement de la société de production d'apporter ses nouvelles productions chaque année

Simulation du coût annuel total : exemple de coût à partir de productions annuelles ventilées par type tarifaire

	Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Année N+4	Année N+5
	2 régionales 6 franco-françaises	3 régionales 3 franco-françaises	2 régionales 3 franco-françaises 2 coproductions internationales	4 franco-françaises 1 coproduction internationale	3 régionales 2 franco-françaises 1 coproduction internationale	3 régionales 4 franco-françaises
	8 productions	6 productions	8 productions	5 productions	6 productions	7 productions
	3 200 €	2 100 €	3 750 €	2 750 €	2 600 €	2 550 €
					+ (3 200€ x 15%) soit + 480 €	+ (2 100 € x 15%) soit + 315 €
TOTAL ANNUEL	3 200 €	2 100 €	3 750 €	2 750 €	3 080 €	2 865 €
NB total œuvres en gestion	8	14	22	27	33	40

Une offre de service qui est source d'économies et de gain de temps



Créer ensemble un écosystème dédié pour un nombre suffisant de sociétés pesant collectivement

Réfléchir avec la SCAM et les associations d'auteurs à des facilités collectives pour répondre aux besoins à long terme (œuvres de plus de dix ans)

Structurer une chaîne de saisie et de transmission, avec le souci d'inter-opérabilité, avec le SEDPA et les distributeurs, et les éditeurs

Simplifier les bordereaux et les informations dues

UNE REPONSE COLLECTIVE POUR
FAIRE DU DOCUMENTAIRE
UNE FILIERE D'EXCELLENCE EN
MATIERE DE TRANSPARENCE

Engager de la R&D basée sur des solutions IA et blockchain

Préparer à long terme la voie à un espace unique centralisé

Automatiser des process et des calculs pour toute la chaîne de valeur

Offre de services qui doit à terme s'appuyer sur une trentaine de sociétés de production documentaire

pour me contacter :

<https://www.horizondocumentaire.fr/>

Jérôme Dechesne

contact@horizondocumentaire.fr

+33 (0)6 21 22 43 84